



Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf - Mila
2024-2025 Semestre 1

Alimentation en eau potable

– Cours 2 –

Chapitre 02 : Evaluation des besoins en eaux potable



Staff pédagogique

Nom	Grade	Institut	Adresse e-mail
Boumessenagh Amel	MCB	Sciences et Technologie	a.boumessenagh@centre-univ-mila.dz

Etudiants concernés

Institut	Département	Année	Spécialité
Sciences et Technologie	GC et hydraulique	Licence 3	Hydraulique urbaine

Objectifs du cours 2

Les objectifs du cours sur l'évaluation des besoins en eau potable sont :

1. **Comprendre les paramètres influençant la demande en eau** : analyser les facteurs démographiques, économiques, climatiques et industriels qui déterminent la consommation d'eau potable.
2. **Apprendre les méthodes de calcul des besoins en eau** : utiliser des formules et des modèles pour estimer la consommation à différentes échelles (ménages, industries, collectivités).
3. **Évaluer les ressources en eau disponibles** : comparer les besoins en eau avec les capacités des sources d'approvisionnement (nappes, barrages, stations de traitement).
4. **Anticiper l'évolution de la demande** : intégrer les prévisions de croissance urbaine et les impacts du changement climatique sur la disponibilité et la consommation d'eau.
5. **Optimiser la gestion de l'eau potable** : identifier les stratégies d'économie d'eau, de réduction des pertes et d'amélioration de l'efficacité des réseaux de distribution.

1. Introduction

L'évaluation de besoins en eau potable d'une agglomération est nécessaire pour la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable parce qu'elle a une grande influence sur les débits soutirés, sur le débit de consommation sur le dimensionnement du réseau de distribution et sur le réservoir.

Pour évaluer précisément les besoins en eau potable d'une agglomération quelconque, un recensement précis et complet de l'ensemble des équipements socio-économiques qui caractérisent l'agglomération est nécessaire.

Ce recensement est complété par une étude monographique portant sur :

- Les données démographiques et urbanistiques (population, taux d'accroissement, plan d'aménagement du centre, différents types d'habitat...)
- Les données économiques (agriculture, commerce, industrie, infrastructures existantes,...)
- Les équipements socio-économiques (enseignement, santé, équipements sportifs, services administratifs...)

Avant de projeter un réseau d'AEP, on est amené à étudier l'évolution de la population, et d'analyser le développement urbanistique et socio-économique prévu pour pouvoir finalement effectuer un choix en matière de satisfaction des besoins à court, moyen ou long terme.

En général, les besoins en eau potable à satisfaire sont évalués en deux phases :

Phase 1 :

- Appréciation des besoins unitaires actuels relatifs à chaque catégorie de consommation.
- Évaluation des besoins globaux actuels du périmètre d'aménagement.

Phase 2 :

- Préviction des besoins en eau pour le futur et ce pour différents horizons.

Notons que l'étude des prévisions doit tenir compte d'une double augmentation :

- ✓ Celle des besoins unitaires.
- ✓ Celle du nombre d'habitant.

2. Estimation de la population

L'étude de l'évolution de la population des agglomérations est basée sur les statistiques des recensements nationaux. Ainsi, le taux d'accroissement interannuel moyen de la population.

L'évolution démographique de pays suit généralement l'une des lois suivantes :

- **Loi des intérêts composés (accroissement géométrique) :**

Il constitue la méthode la plus utilisées pour la projection future de la population. Il est donné par la formule suivante :

$$P_f = P_o(1 + \tau)^n$$

Avec :

P_f : population future.

P_o : population actuelle.

τ : taux d'accroissement en %

n : nombre d'années séparent deux horizons.

- **Loi des intérêts simples (accroissement linéaires)**

$$P_f = P_o (1 + n\tau)$$

- **Loi pour les partitions urbaines où le nombre de la population reste constant en raison que le détail est évolutif**

Dans le cas des allocations de logement (partitions urbaines) où la population est stable, on peut déterminer le nombre de personnes sur la base de combien de morceaux de détail NL et la moyenne nationale pour les membres de la famille T nationaux, ce qui est de 6 à 8 personnes, selon la relation :

$$P_o = N_1 T$$

3. Estimation des besoins

La consommation d'eau d'une agglomération n'est constante, ni uniforme, elle diffère d'une agglomération à une autre, d'une période à une autre et d'une catégorie à une autre.

3. 1. La dotation

La dotation en eau potable diffère d'un horizon à un autre pour une même localité et ce c'est en raison de :

- L'accroissement de la population.
- Mode de vie.
- Du progrès dus à l'hygiène.

3. 2. Besoins domestiques

Les besoins en eaux pour une agglomération sont en fonction du nombre de la population de la zone à étudier et la quantité d'eau nécessaire par personne par jour (dotation), selon la relation :

$$Q_{\text{moyj}} = \frac{P_f d}{1000} \quad \left(\frac{\text{m}^3}{\text{j}} \right)$$

Avec :

Q_{moyj} : le débit moyen journalier en (l/s) ou (m³/s).

d : la dotation (le besoin en eau pour un habitant).l/j/hab

En Algérie la dotation varie entre 150 et 200 l/j/habitant quel que soit le nombre de population.

Pour une agglomération rurale de 2000 habitant on peut prendre la dotation $d = 125$ l/j/habitant, si l'élevage est intensif on prend $d = 150$ l /j/ habitant et on peut effectuer une évaluation plus détaillée :

Tableau 2 – 1 : valeur de la dotation

La nature du besoin	Valeur de d
1. L'élevage :	
Cheval	14 l/j/ tête
Petit cheval	9 l/j/ tête
Vache 160 kg	(5 – 18) l/j/ tête
Vache 340 kg	(36 – 55) l/j/ tête
Vache 450 kg	72 l/j/ tête
Chèvres et mouton 9 kg	2 l/j/ tête
Chèvres et mouton 25 kg	5 l/j/ tête
Chèvres et mouton 75 kg	10 l/j/ tête
2. Arrosages des jardins :	
Région sèche	9 l/j/ m ²
Région humide	3.6 l/j/ m ²

Pour les agglomérations de plus de 2000 habitants on peut prendre comme base de calcul.

Tableau 2 – 2 : valeur de la dotation pour P>5000

Nombre d'habitant	Dotation l/j/habitant
5000 – 20.000	150 – 200
20.000 – 50.000	200 – 300
50.000 – 100.000	300 – 400
> 100.000	> 400

3. 3. Besoins des équipements

On calcul les besoins des équipements de la même manière, à savoir, la connaissance de la nature des équipements et la quantité d'eau nécessaire par chaque équipement. Le tableau 2 – 3 donne les besoins de quelque équipement.

Tableau 2 – 3 : les besoins des équipements

Type de besoins	Équipement	Quantité d'eau
Culture et école	Les écoles primaires et moyennes, sans le système interne	100 l/j/élève
	Crèche, des écoles, en moyenne, les écoles secondaires, les universités (système interne)	120 l/j/élève
	Maison de culture, cinéma, stade	(5 – 10) l/j/m ²
Les équipements administratifs	Siège (communes, ptt, la gendarmerie nationale, police, protection civile, le palais de justice) ou de toute autre gestion	(5 – 10) l/j/m ²
Les équipements De santé	Les centres de santé, pharmacies, centres médicaux, multi- services	10 l/j/m ²
	Hôpital	300 – 400 l/j/lit
	Maternité	500 l/j/lit
Les équipements Commercial	Hôtel	125 – 200 l/j/lit
	Nettoyage du marché	5 l/j/m ²
	Douche	150 – 200
	Camping	l/j/poste
	Piscines	100 l/j/campeur
	Stations, lavage de voiture	20 l/j/nageur
	Les abattoirs	1200 l/j/voiture
	Boulangeries	500 l/j/tête
	café	1200 l/j/unité
	Restaurants	1500 l/j/unité
	mosquée	12 l/j repas

		50 l/j/fid
--	--	------------

Donc la consommation journalière moyenne est la somme des besoins journalier de l'ensemble des populations et des équipements actuelle et future pour une agglomération.

$$Q_{moyj} = Q_{moyjpopulation} + Q_{moyjequipement}$$

Généralement, les réseaux de distribution sont soumis au phénomène de vieillissement ainsi qu'aux éventuels accidents qui provoque des pertes d'eau considérable qui ne peut pas être contrôlé qui se produisent dans le cadre de l'exploitation et la gestion (rupture des canaux, les réparations, pertes, la mauvaise fermeture à l'intérieur de soupape des bâtiments).

Afin d'assurer à la population la quantité d'eau nécessaire, on majore la valeur calculée précédemment (consommation journalière moyenne) avec des degrés divers (20% -50%), en fonction de la nature et les méthodes d'entretien du réseau.

- La maintenance du réseau est Bonne : 20 %
- La maintenance du réseau est moyenne : (25 – 30) %
- Vieux réseau :50 %

$$Q_{moymaj} = Q_{moyj} + \alpha Q_{moyj}$$

Avec :

$Q_{moyj maj}$: le débit moyen journalier majoré.

Q_{moyj} : le débit moyen journalier.

α : coefficient de majoration

3. 4. Variation du débit

La consommation en eau est très variable dans le temps, ces variations de débit qui peuvent exister sont les suivantes :

- ✓ *Les variations horaires* : qui dépendent du régime de consommation de la population
- ✓ *Les variations journalières* : qui dépend de jour de la semaine ou la consommation est plus importante.
- ✓ *Les variations mensuelles* : qui dépendent de l'importance de la ville
- ✓ *Les variations annuelles* : qui dépendent de niveau de vie de la population

En raison de toutes ces variations, il y a lieu d'appliquer au débit moyen un coefficient de majoration, pour obtenir la valeur du débit de pointe du jour la plus chargé de l'année.

3.4.1 Coefficient d'irrégularité journalier K_j

Il est défini comme étant le rapport entre la consommation de la journée la plus chargée (maximal) et la consommation de la journée moyenne.

$$K_j = \frac{\text{Consommation maximale journalière}}{\text{Consommation moyenne journalière}}$$

$K_j = (1.1 - 1.3)$ on prend généralement $K_j = 1.2$

3.4.1 Coefficient d'irrégularité horaire K_h

C'est le rapport entre le débit maximum horaire et le débit moyen horaire.

$$K_h = \frac{Q_{\max h}}{Q_{\text{moy}h}} K_h = (1.1 - 3)$$

Il peut aussi calculer par la formule suivante :

$$K_h = \alpha \beta$$

Avec :

α : coefficient varie en fonction du niveau de confort Coefficient (la nature des bâtiments hôtels, départements etc ...) $1.2 \leq \alpha \leq 1.4$ on prend une valeur $\alpha = 1.3$

β : coefficient varie en fonction de la population (voir tableau 2 – 4).

Tableau 2 – 4 : valeurs de β

Population	500	1000	1500	2500	4.000	6.000	50.000	100.00
β	2.5	2	1.8	1.6	1.5	1.4	1.15	1.1

Le but d'étudier la variation du débit est de déterminer :

- Le débit maximal journalier $Q_{\max j}$.
- Le débit de point Q_p .

3. 4. 1. Le débit maximal journalier $Q_{\max j}$

Le débit maximal journalier est défini comme étant le débit d'une journée où la consommation est maximale pendant une année.

$$Q_{\max j} = K_j Q_{\text{moy}maj\text{habitant}} + Q_{\text{moy}maj\text{équipement}}$$

Avec :

$Q_{\max j}$: débit maximal journalier (l/s)

$Q_{\text{moy}maj}$: le débit moyen journalier majoré (l/s)

K_j : Coefficient d'irrégularité journalier

3. 4. 2. Le débit de point Q_p

C'est le débit nécessaire l'heure de point, il se calcule par la formule suivante :

$$Q_p = K_p Q_{\text{moy}maj\text{habitant}} + Q_{\text{moy}maj\text{équipement}}$$

K_p : Coefficient d'irrégularité de point. il peut être calculé de l'un des relations suivantes:

a- Première méthode :

$$K_p = K_h K_j$$

K_j : Coefficient d'irrégularité journalier

K_h Coefficient d'irrégularité horaire

b- Deuxième méthode :

$$K_p = 1.5 + \frac{2.5}{\sqrt{Q_{\text{moyj maj domestique}}}} \quad (l/s)$$

$Q_{\text{moyj maj domestique}}$: le débit moyen journalier majoré de la population

c- Troisième méthode :

$$K_p = 2.6 - 0.4 \log_{10} \frac{N_p}{1000}$$

N_p : nombre d'habitant.

Note :

- Pour les populations rurales on prend $K_p = 3$.
- En général $k_p \leq 3$.

4. Conclusion

Le but de calculer :

- Le débit maximal journalier $Q_{\text{max j}}$.
- Le débit de point Q_p .

Et :

- Le dimensionnement du réseau de distribution et le calcul hydraulique avec le débit de point.
- Le dimensionnement de la conduite d'adduction avec un débit égale au débit maximal journalier et proposé le régime d'adduction (continue 24h /24h ou discontinue).
- Le dimensionnement du réservoir après la comparaison du débit maximal journalier avec le débit d'apport (forage, barrage, source...).

Liens utiles

<https://youtu.be/XCtBzfTkC6M>

<https://youtu.be/RT9WHuSD2bo>

Références

1. https://www.burkinadoc.milecole.org/Pieces_Jointes/PDFs/Eco_D%C3%A9veloppement/Eau_potable/Sigles_et_d%C3%A9finitions_approvisionnement_eau_potable.pdf
2. <https://glossaire.eauetbiodiversite.fr/concept/alimentation-en-eau-potable>
3. https://www.rhone.gouv.fr/content/download/5571/32713/file/02_Observatoire_69_2008_partie_eau_potable_avec_cartes_cle52a8e9.pdf
4. <https://www.oryxeleven.com/reseau-aep/>
5. <https://www.aqualtis.ma/aep-assainissement/>
6. https://www.pseau.org/outils/ouvrages/fsc_alimentation_en_eau_potable_chapitre_1_generalites_2017.pdf
7. <https://www.ates-tp.fr/metiers/reseaux-eau-enterres>
8. <https://www.orne.gouv.fr/Publications/Atlas-departemental/Eau-Biodiversite/Alimentation-en-Eau-Potable-AEP-Assainissement>